

La Bicyc'Lettre



Journal de l'association nantaise « Place au vélo »
N° 21 mars 2000

8, rue d'Aouvours 44000 Nantes
tél : 02 40 12 49 73

V'La l'printemps

C'est le meilleur moment de l'année pour mettre en selle nos amis, nos voisins, nos collègues, nos concitoyens. S'il faut décider quelqu'un à quitter sa voiture pour essayer le vélo, c'est au printemps et à nulle autre époque.

L n'est même pas besoin d'évoquer les pics d'ozone, qui n'arriveront qu'au cœur de l'été, il n'est même pas nécessaire de cracher sur l'Erika et son pétrole : l'air frais et le plaisir de pédaler sont les meilleurs atouts pour convaincre les enfermés entre quatre roues de se transformer en êtres épanouis, le nez au vent, à bicyclette.

En mars donc nous agirons. Chaque samedi du mois nous lutterons contre le stationnement anarchique des automobiles. A nos côtés nous espérons retrouver les autres associations concernées par ce fléau. Nous agirons aussi pour que dans l'enquête publique portant sur l'aménagement du campus le vélo trouve sa vraie place. Ce sera aussi le thème de notre traditionnelle manifestation de printemps, le samedi 18 mars.

Pour tous ceux qui veulent faire avancer la cause du vélo urbain, les occasions ne vont pas manquer. Tous au guidon, c'est l'printemps !

Olivier Flamand



*Assemblée générale
Place au vélo
lundi 13 mars
à 20h30
à la Manu, salle B*

- Action Campus
- Calendrier de l'année
- Groupes de travail : présentation des documents en cours
- Bicycl'aide
- Dégustation cuvée Place au vélo
- Questions diverses

**Manif samedi 18 mars
Vers le campus du Tertre
Départ 14H Place Viarme**

MARS 2000 – OPERATION PV.

Chaque samedi matin du mois de mars (les 4, 11, 18 et 25 mars), rendez-vous est donné place Viarme à la future station du tramway à 10h00. Nous pourrons "verbaliser" gaiement à l'aide des PV factices édités par la Fubicy. Histoire de rappeler aux automobilistes que les stationnements intempestifs sur les trottoirs, les bandes cyclables, les emplacements réservés nuisent à la circulation douce des piétons, des personnes à mobilité réduite et des bicyclettes. Il s'agit avant tout de sensibiliser au respect des autres.

Pour ceux qui n'ont pas assisté à l'assemblée générale du 22 janvier

Rapport moral 1999

L'année 99 aura été riche d'événements. Surprenante aussi. Ainsi nous avons mis sur la fête du vélo et le projet RECYCLO : force est de constater que ni l'un ni l'autre n'auront été des réussites.

A l'opposé des thèmes que nous pensions voués à l'échec, comme la concertation sur le PDU et le principe des "vélorues", se sont finalement révélés fructueux. C'est bien la preuve que notre action doit s'inscrire dans la continuité.

Nos relations avec les aménageurs ont été suivies, avec la satisfaction d'avoir été bien entendus à La Chapelle sur Erdre, bien compris à Saint Sébastien et d'avoir (enfin) engagé un dialogue avec la SNCF.

Nous aurons surtout été, en 1999, plus présents qu'auparavant sur la rue pour expliquer à tous les avantages indéniables du déplacement cyclable. espérons que nous continuerons en 2000 dans cette voie : la promotion du vélo auprès du grand public est une condition essentielle du succès des aménagements cyclables.

Tenir un stand, distribuer des tracts, être à l'écoute des avis et des griefs de chacun, ainsi que nous l'avons fait lors de la braderie de printemps, de " l'île était une fois ", de la fête du vélo, de la journée sans voitures et du premier samedi de fermeture du Cours des 50 otages aux voitures, sont des actions concrètes qui donnent son vrai sens à notre combat. Les adhérents qui y ont participé ne démentiront pas y avoir trouvé un réel plaisir et une nouvelle source de motivation.

C'est pourquoi nous avons aussi décroché en 1999 deux aides financières, l'une pour la réalisation d'une affiche, l'autre pour une plaquette à destination des enfants des écoles primaires. Les actions de sensibilisation de ce jeune public au déplacement cyclable commenceront en 2000 : faisons en sorte qu'elles soient un succès.

O. F.

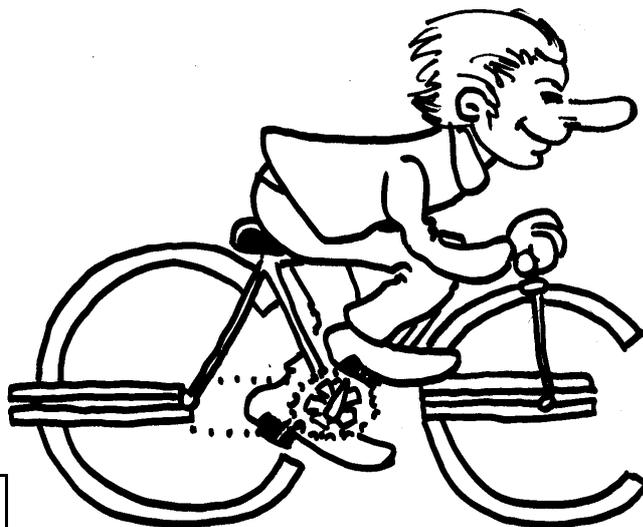
Rapport financier 1999

RECETTES		DÉPENSES	
Adhésions	7 170.00	Édition Bicyc'Lettre	1 580.00
Sonnettes	960.00	" Autres	261.20
Autocollants	110.00	Expéditions B'L	2 067.00
Plaques vélos	120.00	" Autres	322.90
Divers	200.00	Assurance local	577.87
Recette du 09/06/99	947.00	Affiche Label-Vie	5 580.00
Recette du 22/09/99	10.00	Galette des rois	214.60
		Journal officiel	169.00
Subventions :		Adhésion FUBicy	310.00
Nantes	1 000.00	Documents FUBicy	980.00
Saint-Herblain	1 000.00	Autocollants	2 032.00
		Déplacements	575.00
Comptage du 22/09/99	5 000.00	Fournitures diverses	580.65
2 projets «Label-Vie»	10 000.00	Loyer local	676.61
		Librairie	89.00
Total des recettes	26 517.00	Total des dépenses	16 015.83

Solde de l'exercice 1999 : 26517.00 – 16015.83 = + 10501.17 F

Au 31/12/1999, l'association disposait de 17477.20 F :

- 15277.19 F sur le compte CCP
- 133.80 F en espèces
- 2066.21 F sur le livret A



20000109

Les Adhésions en 1999

138 adhérents au 31/12/1999 dont :

- 111 individuels
- 15 familles
- 2 associations (Cyclo-club Vertavien et Vélo-Campus)

33 adhérents de plus qu'en 1998 soit une progression de 31 %
Fin 1998, nous étions 105 (+32 soit 43 % de progression).

Adhérents classés par année de première adhésion :

1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	inconnu
55	40	16	4	9	3	2	2	5	2

On constate un renouvellement important des adhérents puisque plus de 2/3 d'entre eux sont Plassovélistes depuis moins de 2 ans.

Nouveau bureau de Place au Vélo

Le 31 janvier, suite à la dernière AG du 22, le bureau s'est réuni pour définir le plan d'actions, le calendrier de l'an 2000 et choisir son exécutif.

Voici donc la composition du bureau :

Président :	Olivier Flamand
Vice-Président :	Christophe Raverdy
Trésorière :	Marie Bouilland
Trésorier adjoint :	Pierre Chambon
Secrétaire :	Marc Peroy
Secrétaire adjoint :	Yves Choquet
Secrétaire multimédia :	Xavier Boistuaud
Relations extérieures :	Bernard Renou

Dans la boîte

Dans la boîte aux lettres de la Bicyc'Lettre on trouve des lettres d'encouragement, de conseils, de soutien. Et aussi des lettres à publier, comme celle de Joël qui nous content leur dernière expérience de vacances :

“ Je connaissais déjà les Pays-Bas et je pensais que ce pays était le paradis des cyclistes et bien non !

Le DANEMARK c'est autre chose.

A COPENHAGUE, vous circulez le plus souvent sur de larges trottoirs réservés aux vélos. Les boulevards de cette ville sont conçus avec deux niveaux de trottoirs : un premier environ 5 cm au dessus de la chaussée et de 2 m de large environ, puis un autre trottoir de 10 cm de haut réservé aux piétons. Les trottoirs à vélo sont en sens unique, il y a le même de l'autre côté sur la chaussée dans l'autre sens. Bref, le confort !

La circulation est dense et beaucoup plus rapide qu'aux Pays-Bas. D'après mon compteur le flux à vélo sur ces trottoirs a été relevé à 25 km/h. Les vélos sont d'ailleurs beaucoup plus légers que les vélos hollandais. Il s'agit de vélos très simples, avec des pneus de 27 C, un guidon en U avec un petit levier pour les 6 ou 7 vitesses dans le moyeu et un seul levier pour le frein avant, le frein arrière étant assuré par le rétropédalage.

S'il y a autant de vélos à Copenhague c'est aussi parce que les taxes sont très élevées sur la voiture, environ 130%.

A noter également un code de conduite de son vélo, les gens roulant très vite, vous devez lever votre main gauche pour faire signe que vous allez arrêter. Pour tourner à gauche à un carrefour avec feux tricolores, vous levez votre main gauche et vous vous

arrêtez avec les vélos qui vous croisent et vous attendez que le feu passe au vert dans l'autre sens. Et tout cela est respecté.

Le civisme c'est quand même bien reposant pour vivre en société.”

Joël Pinson



Revue de presse des revues cyclistes

Toulouse

Vélo, janv-mars 00

Vous vous souvenez de Montréal et de son tour de l'île avec plus de 50 000 participants, il existe la même chose pour les jeunes, ils sont 10 000 entre 6-12 ans à faire 25 km sans être accompagnés par les adultes. Une adhérente de Vélo, Martine, en stage professionnel au Québec, a été séduite et se propose d'organiser la même chose à Toulouse pour le printemps 2001, avec 2000 enfants pour cette première.

Chambéry

La bicyc'lettre n°12 janvier 00

C'est la troisième assoc à prendre notre titre pour sa revue. Nous allons gagner le trophée du titre le plus repris ! L'association Roue Libre semble vouloir mettre les bouchées doubles, avec ses 70 adhérents, elle n'hésite pas à créer un emploi-jeune et une antenne à Albertville. Notons le succès de la journée "En ville sans ma voiture" et les difficultés (hélas peu originales !) pour obtenir du concret de la part des élus.

Bordeaux

Vélo-Cité, janvier 00

L'association Vélo-Cité a 20 ans, 322 cotisants et toujours autant de mordant. Elle organise sa deuxième campagne contre le stationnement sur les équipements cyclables.

Cette campagne se déroule du 28 janvier au 29 février, avec remise de prix (T-shirts et casquettes de l'assoc) aux meilleurs "verbalisateurs". L'an dernier, 1480 PV ont été posés, combien cette année ? Et seconde interrogation, que nous réserve la clôture de la campagne promise avec un "humour féroce" ? ? ? ? Suite au prochain numéro...

Lille

L'heuro-vélo, hiver 99-00

L'ADAV fait le forcing pour l'accès des vélos dans le métro. Mais devant l'hostilité du gestionnaire "Transpôle", l'ADAV organise une manifestation avec des vélos... en carton, les vrais sont passibles d'une amende de 780 F pour prouver ainsi qu'à 21 heures, 13 vélos dans une rame logent facilement sans gêner les autres usagers.

100 cyclistes ont répondu à un questionnaire fouillé, d'où il ressort que le déplacement moyen dure 17 minutes à une vitesse de 13 km/h, soit une distance de 3,8 km. Cette distance se fait sur 1 km d'aménagement cyclable, sur 1,4 km de circulation intense, 900 m de circulation rapide (+ de 50 km/h), 360 m de stationnement illicite et 400 m en mauvais état. Pas étonnant que les cyclistes utilisent dans 37% de leurs déplacements un trottoir, 44% prennent un sens interdit et considèrent un tiers des feux comme un "cédez le passage".

Mulhouse

Lettre-contact, janvier 00

Les Cyclistes Associés pour le Droit de Rouler (CADR) ont de la chance, ils participent aux différents ateliers de préparation du Plan de Déplacement Urbain (PDU). Ils présentent tout de même une motion pour obtenir l'intégration des aménagements cyclables dans la réalisation du train-tram.

A noter un dossier sur la dimension des pneus ; vous y comprendrez pourquoi votre pneu 650 B est impossible à monter sur votre roue 650 A ou encore ce que veut dire : 28 X 1 1/8 X 1 1/4 X 1 1/8.

Nantes

Vélocampus, février 00

Vélocampus, c'est l'association qui organise le prêt de vélo, pour 150 F annuel, aux étudiants. Dans son journal, Vélocampus présente d'une part le PDU nantais auquel l'association a participé, d'autre part la FUBicy, notre fédération nationale des cyclistes urbains que Vélocampus vient de rejoindre. Enfin Vélocampus nous apprend la naissance d'une petite soeur, de même nom, à Angers.

B.R.

Quoi de neuf à Rezé ?

Rencontre avec Gilles Retière, maire de Rezé et M. Le Corre, ingénieur voirie le 2 février

Trois points nous tenaient à cœur dans cette rencontre : la RN 137, le carrefour Pont-Rousseau et le pont SNCF

◆ RN 137 (route de La Rochelle) entre la place Pierre Sépard et les trois moulins : nous exprimons notre mécontentement d'un aménagement qui n'a pas pris en compte le vélo. Cette rue est incontournable pour la desserte de ses nombreux commerces, pour les écoles et pour son parcours direct dans l'axe Nord-Sud. Nos interlocuteurs reconnaissent qu'il n'y a pas d'itinéraire réaliste pour éviter cette rue, mais ne savent pas (ni ne souhaitent !) trouver une solution. Certains commerçants se plaignent du passage des vélos sur les trottoirs !

◆ Pont SNCF : la facture présentée par RFF pour la mise en sécurité du pont pour l'autorisation à la circulation des vélos et piétons est très salée. Le dossier attendra la communauté urbaine que nous ne manquerons pas d'alerter.

◆ Place Sarraill (accès au passage sous l'auto-pont venant de Pirmil vers Rezé) : pour la ville, il est urgent de ne rien faire. Avec l'arrivée des cliniques et l'éventuel déménagement de Grandjouan, des travaux importants vont être réalisés sur ce carrefour à partir de l'été 2001. Tout sera remis à niveau avec un rond-point. En attendant, nous proposons de créer un passage pour vélo au ras de la clôture de Grandjouan longeant la route de Pornic pour rejoindre la rue entre le pont SNCF et la gare voir la carte ci-contre.

Futurs aménagements à Rezé :

◆ Percée du Port au blé vers Place du 8 mai : bandes cyclables prévues.

◆ Rue de la Croix Médard depuis le pont sur la Jaguère en venant des Couëts vers la mairie : une bande cyclable sera créée dans le sens de la montée. L'étréoussse de la rue ne permet pas la bande dans la descente vers Les Couëts.

◆ Rue Victor Fortin sur 300 m : une bande sera créée. Comme sur la rue de la Commune, la bande gardera sa largeur (1,20 m) quel que soit le gabarit de la rue. La chaussée peut se retrouver à 2,20 m.

◆ Rue du Vert Praud : cette rue sera un accès au nouveau centre commercial de Praud (Leclerc). Elle est actuellement assez large et le maire penche pour un aménagement avec une chaussée voitures et un large trottoir vélos-piétons bidirectionnel. Le responsable

◆ Prolongement de l'aménagement du Bd Jean Monnet vers l'Ouest.

Autre points abordés :

◆ Rue du Seil entre le pont des 3 continents et la zone commerciale Atout Sud : nous proposons que des bandes y soient dessinées. Cette rue permet d'éviter d'utiliser la route de Pornic pour aller vers la mairie.

◆ Entre la place des Martyrs et la place du 8 mai, la chaussée est étroite et le trottoir large et peu passager : nous proposons de rendre le trottoir cyclable. Mr Retière précise qu'il y a pensé depuis l'avenue de la Libération en passant derrière la station de tram.

◆ Parkings vélos : Il n'existe pas de parc à vélos digne de ce nom aux stations de tram 8 mai, Diderot et Trocardière. De plus, les parkings voitures sont gardés par des agents Sémitan en journée. Nous proposons d'installer des parkings vélos abrités à proximité des stations pour favoriser l'intermodalité vélo-TC. Ce sera étudié.

◆ Un bon point pour la voirie de Rezé. De nouveaux séparateurs en entrée et sortie de bande aux ronds-points rue De Lattre, entre la zone commerciale et l'église St Pierre. Ce sont de petits haricots en bombés petits pavés. C'est assez esthétique et semble efficace.

Conclusion :

Comme souvent, les élus et aménageurs sont sensibles à notre point de vue qu'ils n'entendent pas assez souvent. Il est cependant difficile de rattraper les erreurs d'un récent passé sur la route de La Rochelle.

M.L., M.P.



Confluent Sèvre-Loire

voirie semble plutôt partisan de la mixité de la voirie. Nous leur laissons le choix. Pour nous, la piste cyclable indépendante n'est acceptable que si elle n'est pas coupée régulièrement par des rues transversales ou des accès riverains avec «bateaux».

Accidentologie

Les accidents corporels (accidents déclarés par les forces de l'ordre) sont en hausse (1200 par an pour l'ensemble du District, Nantes en détient près de 70%). D'après des sources du District et de la mairie de Nantes on remarque que dans 82% des accidents il y a au moins une voiture et que 6% des victimes sont des cyclistes.

Après examen des causes, on remarque que près de 30% des accidents concernent un défaut de maîtrise souvent dû à une vitesse excessive ou un état d'ivresse, plus d'un quart le non respect des règles de priorité (sortie de stationnement, non respect des stops, feux et autres "Cédez le passage") et près de 20% un changement de direction sans précaution, pourtant les rétroviseurs et les clignotants sont en série sur les véhicules. On notera aussi qu'il y a en moyenne un blessé par mois par ouverture de portière.



Moi d'abord !

Quel cycliste n'a jamais essuyé un refus de priorité sur un rond-point ou à une intersection ? Qui n'a jamais été frôlé par une auto qui le dépassait ? Qui n'a jamais été victime d'une incivilité de la part d'un automobiliste ? Cette question, soulevée lors de l'assemblée générale de janvier, a fait récemment l'objet d'un débat sur la liste vélobud d'Internet

On peut classer les automobilistes indélélicats en deux catégories. Les distraits et les inconscients benêts d'une part, les chauffards agressifs d'autre part. Les premiers, des hommes ou des femmes, n'ont pas réalisé qu'ils ne sont pas seuls sur la chaussée. Ils font des manœuvres dangereuses ou ont la tête ailleurs pour de multiples raisons. Les seconds, les plus dangereux, sont heureusement minoritaires. Ce sont toujours des hommes. Ils agissent complètement sciemment. Le code de la route n'est pas pour eux car ils "savent" conduire. La route est leur propriété au même titre que leur voiture.

Remercier par un sourire

Comment réagir face à ce type de comportement ? On peut déjà avoir une action préventive en occupant sa place sur la chaussée. Plus on serre à droite, plus les conducteurs se sentent à l'aise pour dépasser. Il ne faut donc pas avoir peur de laisser 0,70 à 1 m entre le trottoir et soi. En général, l'automobiliste double cette distance par rapport au trottoir pour dépasser. Autre moyen, l'écarteur de danger est sécurisant avec une majorité de chauffeurs – la peur de rayer cette chère auto – mais gare au petit malin qui cherche à le toucher, ça existe... On peut aussi faire signe au véhicule qui vient d'en face et qui cherche à forcer le passage lors d'un dépassement par exemple. Rien n'empêche non plus de remercier par un signe de la main ou un sourire, un automobiliste attentionné, même si ce n'est pas un dû. Cela ne peut qu'améliorer les rap-

ports motorisés / non motorisés.

Le coup d'antivol en U

Lorsque l'incivilité est avérée, il faut déjà pouvoir rattraper l'indélicat pour s'expliquer. A vélo, c'est souvent difficile même pour un sportif. On peut crier, donner un coup de sonnette ou faire un signe pour attirer son attention. Lorsqu'on a rejoint le malappris s'il daigne s'arrêter, le débat peut s'instaurer. Avec un distrait ou un inconscient benêt, cela ne se passe souvent pas trop mal. Celui-ci prend conscience de sa maladresse, reconnaît plus ou moins ses torts, se justifie maladroitement, va même parfois jusqu'à de sincères excuses – ce qui ne l'empêchera pas de recommencer une autre fois – puis chacun reprend sa route. Avec un chauffard agressif, c'est beaucoup moins simple. Le dialogue est très souvent impossible. Le moindre signe ou la moindre parole sont interprétés comme une agression qui vous vaut une bordée d'injures, de coups de klaxon, un bras d'honneur ou des gestes obscènes – c'est tellement plus facile derrière un pare-brise – voire une attaque physique et musclée. La réaction du cycliste peut être aussi agressive ce qui a l'avantage de soulager les nerfs de celui-ci... Elle ira de la tape du plat de la main sur le toit du véhicule qui peut, sans faire de dégâts, par son bruit, désarmer l'agressivité du chauffard et le mettre en fuite, ou du balai d'essuie-glace décollé du pare-brise au feu suivant. Mais, le plus souvent, ces réactions indisposent encore un peu plus le chauffard. Le coup d'antivol en U sur

le toit, de pied dans la carrosserie, sont plus agressifs et mettent immédiatement l'imbécile hors de lui. Mieux vaut ne pas traîner trop longtemps à proximité car la réaction peut aller jusqu'à la tentative de meurtre, avec délit de fuite de préférence. Ce n'est peut être pas non plus la meilleure façon d'entamer une discussion. Le chauffard n'aura qu'une envie, "se faire" le prochain cycliste qui sera sur son chemin. Bien que le comportement agressif des automobilistes soit en constante progression, je serai très étonné que la police accepte, sans une blessure évidente, une plainte contre ce genre d'individu. Bref ! Hormis le sourire ou le salut ironique, il semble qu'il n'y a malheureusement pas grand chose à faire.

Nous vivons dans une société où le "Moi d'abord..." prend de plus en plus de place même s'il faut gêner, voire écraser physiquement l'autre pour arriver à ses fins. Les règles, en particulier le code de la route, ne sont plus respectées. Je ne crois pas, de toute façon, que répondre à la violence par la violence fasse avancer les choses. Mais chacun agit en son âme et conscience...

J-F. D

Jamais trop tard pour bien faire

Les différentes commissions de l'association ont travaillé. A certaines d'entre elles il vous est encore possible de vous joindre, pour peu que le sujet vous intéresse.

◆ Proposition d'aménagement des parkings vélo à la gare SNCF de Nantes : le document est terminé. Nous proposons trois types de stationnements (minute, à la journée, plusieurs jours) avec des niveaux de sécurité croissants. Une centaine de places au total entre la gare nord et la gare sud. Venez le consulter au local.

◆ Conseil d'aménagement des ronds points, basé sur des exemples de l'agglomération. Les repérages, mesurages, photographies, plans de situation sont terminés, encore deux réunions de rédaction.

◆ Plaquette pour les animations de Karen en milieu scolaire. C'est un document d'une grande importance, on a de grandes ambitions mais pas forcément les connaissances pédagogiques nécessaires. Tous les avis seront les bienvenus. Une première maquette a été crayonnée.

◆ La commission emploi jeune n'avait pas tout à fait fini son travail avec le recrutement de Karen : restaient un certain nombre de démarches administratives. Dorénavant il faudra aussi soutenir notre jeune permanente au jour le jour, lui donner un coup de main pour les différentes opérations du printemps (tracts, ateliers de réparation vélo, semaine du vélo sur le campus, etc...). Passez donc prendre l'air au local.

Auto Bouchon – Vélo Solution

Persuadé que sur les 138 adhérents de l'association beaucoup sont prêts à se bouger pour des actions concrètes et ponctuelles, je vous propose l'idée suivante. Il s'agit de sensibiliser les automobilistes pendant les heures de pointe à l'intérêt de l'usage du vélo. Concrètement, l'action consiste à circuler en file indienne au moment des encombrements quotidiens. Un groupe de 3 ou 4 cyclistes suffit. Chaque vélo porte un panneau. L'ensemble des panneaux donnerait à lire un message simple comme :

LE VÉLO EN VILLE C'EST RAPIDE

LE VÉLO EN VILLE C'EST PRATIQUE

LE VÉLO EN VILLE C'EST ÉCONOMIQUE

Je pense qu'il est important d'éviter les messages culpabilisants. Le but du jeu est de sensibiliser des cyclistes potentiels et non de faire la guerre aux automobilistes. Selon notre temps disponible, il est possible de mettre en place des petites équipes intervenant de façon ponctuelle sur des axes convenus à l'avance. Par exemple : Quai de la Fosse, Allée Turenne, rue de Strasbourg, rue Monselet, rue du Calvaire, Boulevard Michelet...

Le retour des beaux jours paraît propice pour cette action.

Contactez-moi. Claude Buffière au 02 40 74 31 78.

Ou Place au vélo au 02 40 12 49 73.

La leçon de physique du professeur Cyclopède

Leçon n° 9 : Que la lumière soit !

Le siècle des Lumières, on nous l'a bien appris, c'est du passé. Voire. Découvrons ensemble que notre proche avenir est prêt à s'éclairer un peu plus.

L'histoire commence il y a bien longtemps, avec Cro-magnon, descendant d'une longue lignée de cro(que) monsieur préhistorique. Las de se faire bouffer par les tyrannosaures il invente l'arme fatale, celle " qui éloigne les bestes sépulcrales ", le feu. Le succès fulgurant de la lumière domestiquée lui assure un avantage confortable sur les autres prédateurs, qu'il met à profit pour perfectionner son invention. On se met à brûler tout ce qui passe à notre portée, briller toujours plus, tel est notre destin. Lanternes, lampions, feux d'artifices, bougies, lampes tempête, quinquets, réverbères à gaz, lampes à acétylène, la combustion a longtemps été maîtresse de nos nuits.

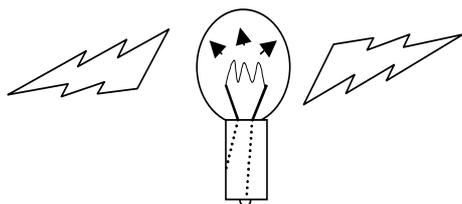
Mais aujourd'hui, à qui viendrait-il à l'idée de faire provision de poix, d'huile voire de pétrole (ah quel ridicule !) avant d'enfourcher son vélo ? Monsieur, auriez-vous du feu pour ma monture ? La fumée nauséabonde, c'est bon pour les descendants des dragons ancestraux, les autofourus rex ! A nous et à nos modernes destriers les bienfaits de la lumière électrique, silencieuse, efficace, renouvelable.

En un mot, branche une ampoule sur ta dynamo (non c'est une blague, veuillez lire "alternateur"). Quelle ampoule ? C'est là qu'est la question.

Le moche courant alternatif issu de ce générateur n'est pas bon à grand chose, c'est pourquoi nous l'envoyons dans des lampes à filament dont la technologie date de l'antépénultième siècle. Il y a plus de 100 ans que Thomas Edison eut l'idée de faire le vide dans une ampoule de verre et d'y chauffer un filament parcouru par un courant électrique. Incandescent, mais ne se consumant pas grâce à l'absence d'oxygène, le filament émet de la lumière. Plus le filament est chaud, plus la lumière est blanche, quels que soient les tres-sautements du courant.

Principe d'une ampoule à incandescence, émission de lumière et de chaleur :

L'ampoule d'aujourd'hui est quasiment la même qu'autrefois. En 100 ans les fabricants



ont juste réussi à augmenter sa durée de vie, son efficacité quant à elle n'a même pas été doublée. Son principal défaut c'est qu'elle transforme la plus grande partie de l'énergie qu'on lui envoie en chaleur, pas en lumière ;

7% seulement de ce que l'on fournit à l'alternateur en pédalant se transforme en lumière. On peut ainsi se chauffer les mains, en hiver, sur le phare avant du vélo. C'est dangereux, convenons en. C'est pourquoi, pour se prémunir des chauffe-phares, il est temps de rechercher d'autres sources de lumière plus performantes.

Première piste : remplacer le vide à l'intérieur de l'ampoule par un gaz malin qui évitera que le tungstène du filament se vaporise, permettant un fonctionnement à plus haute température : c'est l'ampoule halogène, deux fois plus efficace, deux fois plus durable que l'ampoule de base à incandescence. Déjà en vente chez tous les bons fournisseurs.

Mais il y a mieux encore : en créant une décharge électrique dans un tube rempli d'un gaz rare on génère un flux important de photons, tous de la même couleur, c'est la lumi-



nescence. Pour en faire une source efficace de lumière blanche, c'est-à-dire de nombreuses couleurs mélangées, il suffit de tapisser la paroi du tube d'une matière fluorescente. Ce tube qui répond au doux néon de " fluo " est cinq fois plus efficace que l'éclairage à incandescence du vélo standard. Son secret ? C'est une source de lumière dite " froide ", qui ne disperse pas toute l'énergie dont on la nourrit en chaleur, mais bel et bien en lumière.

Je sens poindre l'esquisse d'un sourire goguenard : Cyclopède serait-il sur le point de nous proposer de souder des tubes néon pour faire un cadre de vélo en verre, intégralement lumineux, un véhicule quasi du troisième type pour martien non motorisé ?

Certes la quincaillerie qui accompagne un tube fluorescent classique, son ballast, son starter, ses 400 Volts à chaque extrémité, sont incompatibles avec la bicyclette. Mais nous achetons tous au supermarché depuis quelques années des lampes dites " fluocompactes ", où toute l'électronique est miniaturisée, insérée dans le culot, invisible. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Il se vend depuis peu des lampes de poches fluocompactes, fonctionnant sur piles, en 6 Volts, comme nos bicyclettes. Prix maximum de " l'ampoule " ? Quinze francs.

Alors, demain tous fluorescents ? Il reste un détail à régler, la directivité de la lumière.

Avec le phare avant par exemple, on rêve tous de chasser le sanglier en l'éblouissant à 300 m. Pour ce faire une ampoule classique est placée au foyer d'une pseudo parabole, le réflecteur du phare. A ce jeu l'ampoule halogène, d'un volume 10 fois inférieur, est la meilleure. Comme elle est plus ponctuelle qu'une ampoule à incandescence son faisceau peut être beaucoup plus efficacement focalisé, d'où une très bonne directivité. La lampe fluocompacte, par principe très volumineuse, ne pourra pas être focalisée, donc sera incapable de projeter un joli pinceau de lumière vers l'avant.

A l'arrière par contre, où il est primordial d'éclairer tous azimuts pour être vu, le fluocompact est la solution idéale. Avec quelques efforts sur l'électronique cachée dans le culot on devrait pouvoir le brancher directement sur nos alternateurs.

Les éclairages à diodes me direz-vous existent déjà ? Certes, mais les produits actuels sont d'un rendement médiocre et de plus trop directif pour un feu arrière vraiment efficace. Vérifiez par vous-même : un conducteur ne voit le vélo que s'il est parfaitement dans l'axe du cycliste. Avec un feu mal aligné on devient invisible. On les utilise aussi en mode clignotant, ce qui économise les accus, mais leur usage n'est pas en fait autorisé. Par contre de toutes nouvelles diodes très économes et tellement puissantes qu'une seule suffirait à réaliser un feu arrière vont sortir d'ici peu des laboratoires : elles deviendront alors la meilleure solution pour les feux arrières.

Pour le feu avant il faudrait leur faire émettre de la lumière blanche, ce qui est impossible puisqu'il s'agit par définition d'une lumière monochromatique. On ne sait faire que du rouge, du vert et du bleu, pas de quoi pavaiser.

Un dernier détail : les ampoules halogènes utilisent de l'iode, du brome, du chrome, du fluor, les fluocompactes du mercure. Tout cela, a priori, n'est pas très bon pour l'environnement. Mais soyons lucides, les quantités en jeu sont réellement infimes. Donc plus une seconde d'hésitation : cap sur l'halogène à l'avant, fluocompacte ou diodes toutes à l'arrière et bonne traversée.

Type de lampe	Efficacité lumen/watt
incandescence	10
halogène	20
Fluo compacte	50
Diode (future)	80

QUID DES VELOURUTES ET DES VOIES VERTES

Lors de l'A.G. de Place au Vélo, Etienne Leborgne de l'AF3V (association française pour le développement des véloroutes et voies vertes), délégation Bretagne, avec plein d'entrain nous a tout dévoilé des véloroutes, voies vertes et autres eurovélos...

Pour illustrer ses propos, il a pris entre autres exemples le projet d'aménagement de la Loire à vélo qui fera d'ailleurs essentiellement l'objet de véloroutes. Mais qu'est-ce donc que ces "petites choses" là ? Ce sont des itinéraires plutôt longs balisés pour les vélos et qui empruntent différentes voies comme des petites départementales, des routes forestières, des pistes cyclables... La véloroute offre le plaisir de croiser sur son chemin des commerces et autres animations.

Deux types de véloroutes se côtoient et parfois ne font qu'une : les véloroutes nationales et celles dites européennes ou eurovélo. C'est le cas pour Loire à vélo, partie de l'eurovéloroute Nantes-Budapest avec 600 km de pistes cyclables réalisées entre ces 2 villes.

Le projet de Loire à vélo ne "roule" pas vite, car l'itinéraire traverse 2 régions (Pays de Loire et Centre), ce qui complique les concertations. De plus le projet rentre dans une phase complexe avec les études techniques. A ce jour, 17 km sont réalisés entre Germigny et Saint Benoît dans le département du Loiret. Par ailleurs, un aménagement est prévu bientôt entre Montsoreau et Angers dans le Maine et Loire.

En Loire-Atlantique, pour l'AF3V, deux autres dossiers sont en cours :

1 - le Canal de Nantes à Brest. Gros avantage, il est déjà tracé. Cet itinéraire sera fait de voies vertes qui sont des aménagements en site propre, chemins de halage, voies de chemin de fer désaffectées. Sur ces voies vertes sont acceptés aussi bien les piétons que les cavaliers et les rollers quand le revêtement du terrain le permet. Lors de la projection de diapos nous avons pu le constater sur la voie verte de 50 km entre Givry et Clunay, réalisée sur une voie ferrée désaffectée.

2 - le littoral atlantique avec le projet Vélocéan entre Bourgneuf et Herbignac. L'option retenue s'éloigne de la côte mais des " bretelles " sont prévues à 3 reprises pour rejoindre la mer vers la Pointe Saint-Gildas, Le Croisic et Piriac. Les travaux vont s'étaler sur 5 ans.

Pour celles et ceux qui ne s'y sont pas encore essayés ou qui ne les connaissent pas encore, il ne reste plus qu'à découvrir les voies vertes ou véloroutes auxquelles a fait référence Etienne Leborgne. La Bretagne en propose quelques unes, sur les bords de la Rance, entre Morlaix et Carhaix...

De la documentation est à votre disposition au local (Eurovélo News n°3, des plaquettes AF3V) et des bulletins d'adhésions.

M. B.

Cuvée « Place au vélo » deuxième

Comme l'an passé, nous vous proposons une commande groupée en provenance du caveau des Fontenilles 89700 Tonnerre. Il s'agit d'un pinot noir de Bourgogne rouge 1998 que nous commanderons groupé. Deux vins sont proposés à 33F00 la bouteille ou 37F00 pour la cuvée élevée en fut de chêne.

Passez votre commande en téléphonant au local (02 40 12 49 73) en expédiant le chèque correspondant.



BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES

- ◆ **Ouf !** Le financement du salaire de Karen est bouclé. Nous avons fait appel avec succès de la décision du Conseil Régional qui nous avait refusé les 10% manquants. Tout est bien qui commence bien : le salaire plancher de Karen étant assuré, il ne nous reste plus qu'à monter les murs (de la maison du vélo).
- ◆ **SIGNALEZ ! SIGNALEZ !** Vous trouvez un aménagement cyclable mal réalisé ou manquant. Et l'appui vélo devant la boulangerie, c'est pour quand ? Une Solution : **la fiche de signalisation** : disponible au local, elle permet d'informer la ville de votre proposition. Les remarques sont groupées pour augmenter l'impact et nous servent de point d'entrée dans les mairies pour discuter avec les aménageurs.
- ◆ Des branches basses qui balayent la bande cyclable, des trous dans le bitume, des flaques de béton au feu, appelez le numéro vert de la voirie de Nantes : le 0800 00 4000. Réponse et action en général efficaces.
- ◆ Pour les saletés, bris de verre sur les aménagements cyclables, c'est le numéro vert de la propreté publique de Nantes, le 0800 34 4000. A tester.
- ◆ **UN RAVISSANT PASSEPORT** : les cartes d'adhésion vous attendent au local pendant les heures de permanences : les lundis et jeudis de 14h00 à 19h00. Elles sont d'un joli rouge grenadine.
- ◆ **Les facteurs de la Bicyc'Lettre**. Des membres de Place au Vélo distribuent bénévolement votre numéro de la Bicyc'Lettre. Pour une fois vous aurez peut-être envie de faire le tour de votre quartier à la rencontre d'autres Plassovélistes. N'hésitez pas à nous communiquer votre enthousiasme pour cette démarche.
- ◆ Les nantais ont reçu la **carte de vœux** du maire où l'on peut voir des bandes cyclables, peu de circulation (presque autant de cyclistes que d'automobilistes), des piétons sur les trottoirs, d'autres traversent tranquillement sur les passages protégés. Mais c'est de la fiction. La réalité : la circulation est dense, le trottoir souvent un parking et la bande cyclable sert de stationnement minute.
- ◆ Une bonne partie des travaux prévus par la ville de Nantes au programme 1999 n'est pas réalisé : la mise en place de bourellets au bord des bandes cyclables dans les courbes des boulevards de la Fraternité, des Anglais et en entrée des ronds-points de Michelet, Viviani, pont W. Brandt. Egalement programmé et attendu : le retraitement des refuges piétons des boulevards Pasteur et Fraternité.
- ◆ **Chambre à air " Hay Way "** (suite...) Mille excuses pour l'erreur de numéro de téléphone donné dans la Bicyc'Lettre de janvier, vous pouvez contacter Jean-François au 02 40 38 32 98. Le prix de vente public est de 115,00 F les 2 chambres chez MOTO-OUEST au 103, rue des Hauts Pavés (publicité gratuite).

UN SALARIE, POUR QUOI FAIRE ?

Depuis le 3 janvier 2000, l'association dispose d'une animatrice du réseau cyclable. La taille de la structure impose une polyvalence compte tenu de la diversité des tâches à accomplir.

Cet emploi donne une nouvelle dimension aux actions menées par Place au Vélo. Dorénavant le suivi des dossiers se fera au quotidien.

Chaque adhérent bénéficie d'une écoute constante afin de fédérer et de développer les idées de chacun des membres.

Le salarié devient un interlocuteur privilégié et rassemble les motivations de chacun pour devenir une référence en matière de cyclisme urbain. Vous possédez des compétences utiles à la mise en œuvre des actions et des manifestations organisées par Place au Vélo. Le tout est de vouloir s'investir et participer :

- ◆ Réalisation d'une plaquette pédagogique sur la pratique du vélo pour les 7/12 ans.
- ◆ Projet " Partageons la rue " en Mai/Juin 2000 – à La Chapelle avec le Groupe Nature Environnement.
- ◆ La semaine du Vélo à l'université en avril avec l'association Vélo-campus
- ◆ Animations de quartier (Ile de Nantes), manifestation (fête de printemps, balade...)

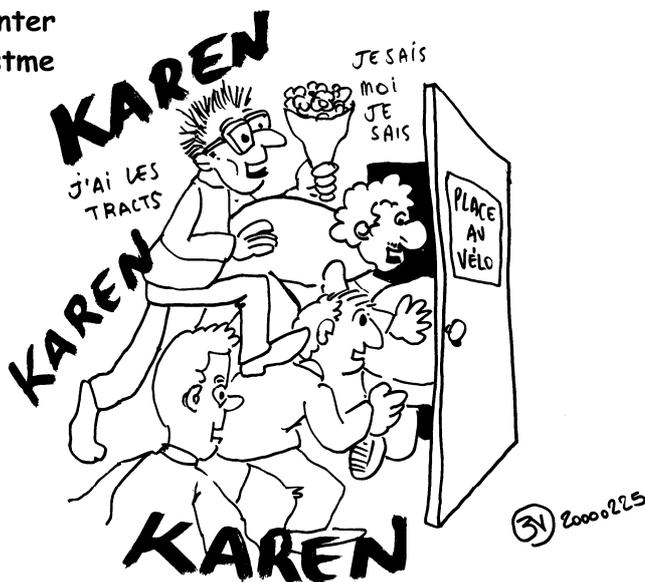
L'usage au quotidien de la bicyclette passe par vos initiatives.

Le salarié assure le suivi des projets et la méthodologie. En adhérant à " Place au vélo ", vous apportez un soutien actif pour faire connaître les bienfaits de la bicyclette. Le déplacement en ville à vélo est une réponse efficace aux problèmes de pollution. Pour que le plus grand nombre s'oriente vers la pratique quotidienne du vélo, nous avons besoin de vous en tant que participant actif. La place accordée au vélo tient essentiellement à votre motivation autour de notre projet. Grâce à l'entrée d'un salarié dans l'association nous pouvons améliorer notre pouvoir de persuasion. Le cyclisme urbain prend alors sa vraie place dans une démarche active de tous les adhérents. Le salarié mobilise.

Karen

Pour augmenter le militantisme de vos

adhérents : embauchez



Sur votre agenda

Samedis 4, 11, 18, 25 mars : faux PV. rdv Place Viarme 10h00

Lundi 13 mars : réunion Place au vélo Manu salle B 20h30

Samedi 18 mars 14h30 : manif de printemps : Contre le projet d'aménagements du campus du Tertre

Samedi 13 mai : pose d'autocollants en ville

Lundi 15 mai : réunion Place au vélo Manu salle B 20h30

Dimanche 21 mai : sortie Place au vélo

3 et 4 juin : fête du vélo



La Bicyc'Lettre N°21

La Bicyc'Lettre sur internet :
<http://www.multimania.com/placeauvelo>

Bulletin d'adhésion 2000

abonnement à la Bicyc'Lettre

Nom

Prénom.....

Adresse

.....

Tél ou e-mail

Membre individuel50F

Adhésion réduite.....30F

Couple..... 70F

Date :

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo :
8, rue d'Auvours 44000 Nantes
tél : 02 40 12 49 73

Ont participé à ce bulletin :

Frédéric Baylot, Xavier Boistaud, Marie Bouilland,
Claude Buffière, Jacques Clavreul, Jean-
François Daudin, Olivier Flamand, Karen Langevin,
Marc Peroy, Joël Pinson, Bernard Renou

Attention ! A ce jour vous n'avez pas renouvelé votre adhésion et abonnement à la **Bicyc'Lettre**. Pour continuer à soutenir l'action de l'association et à recevoir votre journal, votre chèque de 50F00 est attendu.

Postez-le dès aujourd'hui à Place au vélo, 8 rue d'Auvours 44000 Nantes

Attention ! A ce jour vous n'avez pas renouvelé votre adhésion et abonnement à la **Bicyc'Lettre**. Pour continuer à soutenir l'action de l'association et à recevoir votre journal, votre chèque de 50F00 est attendu.

Postez-le dès aujourd'hui à Place au vélo 8, rue d'Auvours 44000 Nantes

Attention ! A ce jour vous n'avez pas renouvelé votre adhésion et abonnement à la **Bicyc'Lettre**. Pour continuer à soutenir l'action de l'association et à recevoir votre journal, votre chèque de 50F00 est attendu.

Postez-le dès aujourd'hui à Place au vélo 8, rue d'Auvours 44000 Nantes

Attention ! A ce jour vous n'avez pas renouvelé votre adhésion et abonnement à la **Bicyc'Lettre**. Pour continuer à soutenir l'action de l'association et à recevoir votre journal, votre chèque de 50F00 est attendu.

Postez-le dès aujourd'hui à Place au vélo 8, rue d'Auvours 44000 Nantes

Attention ! A ce jour vous n'avez pas renouvelé votre adhésion et abonnement à la **Bicyc'Lettre**. Pour continuer à soutenir l'action de l'association et à recevoir votre journal, votre chèque de 50F00 est attendu.

Postez-le dès aujourd'hui à Place au vélo 8, rue d'Auvours 44000 Nantes

Attention ! A ce jour vous n'avez pas renouvelé votre adhésion et abonnement à la **Bicyc'Lettre**. Pour continuer à soutenir l'action de l'association et à recevoir votre journal, votre chèque de 50F00 est attendu.

Postez-le dès aujourd'hui à Place au vélo 8, rue d'Auvours 44000 Nantes